

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 21
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 10

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 12 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 06 juillet, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME ISABELLE GODEAS, M.JOËL FEULLERAT, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. GILLES HOURQUET, M.ERWAN DANIEL,

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à M. FREDERIC COMBE), M. DAVID ROFE (Pouvoir donné à Mme KATY COLDER), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M.JOËL FEULLERAT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. DOMINIQUE GIRONNET (Pouvoir donné à M. PHILIPPE BAUMLIN), MME CHRISTINE GENNARO-SAINT (Pouvoir donné à MME BRIGITTE CABANES-MURITH), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN),

**Etaient absents excusés** : M.PATRICE ETAVE, M. NICOLAS COSTES

FREDERIC COMBE a été élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2017/70

#### **Objet : Election du 4<sup>ème</sup> adjoint**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-7-1,  
Vu la délibération 2014-49 du Conseil Municipal du 04 avril 2014 fixant le nombre d'adjoints à 9,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a été élue 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire, par délibération 2014-50 du Conseil Municipal du 4 avril 2014.

Par courrier, en date du 26 juin 2017, Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a fait part de sa démission de son poste d'adjointe au Maire, acceptée par Monsieur le Préfet, avec effet au 12 juillet 2017.

Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL continuera à siéger à l'Assemblée délibérante comme Conseillère Municipale.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la candidature de Madame FLORENCE TOULZE au poste de 4<sup>ème</sup> adjointe pour remplacer Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL

#### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le

13 JUIL 2017

ID : 031-213105612-20170713-D2017\_70-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

**Article 1**

A l'unanimité,

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	_____
b) Nombre votants ( <i>enveloppes déposées</i> ). .....	31
c) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau ( <i>art. L. 66 du Code électoral</i> )	5
d) Nombre de suffrages exprimés ( <i>b – c</i> ) .....	26
e) Majorité absolue .....	14

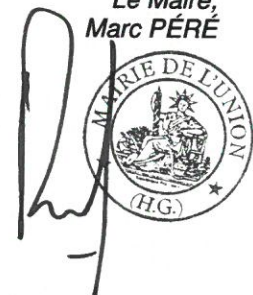
Madame FLORENCE TOULZE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire de la Ville de L'Union, en remplacement de Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Pour copie conforme,

Pour le Maire,  
à par délégation,  
Adjoint au Maire  
David ROFÉ

Le Maire,  
Marc PÉRE



- Transmis le 13 JUIL. 2017  
- Affiché le 13 JUIL. 2017